

Bonsoir, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs,

Ce soir, vous me permettez de vous parler de l'Association «le Pigeonnier d'Ardenne», ce dont je vous remercie.

Celle-ci est liée par un bail emphytéotique de 99 ans, avec Laure Mouttet, la propriétaire des lieux.

L'Association "Le pigeonnier d'Ardenne" assure la sauvegarde, la restauration et l'animation du site.

Nous sommes actuellement quarante-cinq adhérents, avec une douzaine de membres actifs réguliers.

Les Objectifs de l'association créée en 2003

- Effectuer les travaux de restauration.
- Faire revivre le patrimoine de Pays.
- Mettre le site et son environnement paysager, en valeur.
- Assurer des animations locales telles que exposition, participation aux animations culturelles et autres.

Son action et son engagement ont déjà permis de sauver l'édifice charpente et toiture.

Chaque année, une exposition de peintures ou de photos ayant pour thème le Pigeonnier ou son environnement est organisée sur le site.

A cette occasion, un poster suivant l'inspiration d'un artiste local, est édité et mis en vente.

Par ailleurs, l'Association participe de façon active aux différentes Journées du Patrimoine.

Un peu d'histoire si vous me le permettez

Le Pigeonnier d'Ardenne est l'un des plus importants et des plus beaux de Charente.

Erigé à flanc de coteau près du Bourg de Moulidars, il domine la vallée de la Charente et forme une espèce de belvédère d'où le regard plonge à perte de vue, sur la plaine environnante.

A l'origine, il dépendait du château d'Ardenne dont le domaine a compté plus de 200 hectares.

La fuite ronde du pigeonnier date de 1717. Elle fut sans doute construite par le mousquetaire du roi, Pierre Méhée d'Ardenne, surnommé «l'épée du roi», eu égard à ses talents d'escrimeur.

Le pigeonnier est recouvert *d'une poivrière*, toiture en tuiles plates, surmontée d'un épi de faîtage, percée de 3 lucarnes, orientées au sud, à l'est et au nord.

L'intérieur présente quelques 850 boulines (nids de pigeons), encadrés toutes les deux rangées par des bandeaux, une rangée de boulines en terre cuite, alternant avec une rangée de boulines appareillés en pierre. Cette combinaison de 2 types de boulines est peu courante.

L'agencement de la charpente est remarquable et les vestiges de l'axe potences sur laquelle s'appuyait l'échelle tournante utile à la gestion de l'élevage, sont encore en place.

Le pigeonnier d'Ardenne au fil du temps en quelques dates

- 1717 : Construction du pigeonnier.

Succession de différents châtelains, dont la Famille Hine.

– 1982 : Le Pigeonnier et ses terres environnantes sont détachés du château d'Ardenne et vendus à M. Mouttet, viticulteur local.

Sa fille Laure en est aujourd'hui la propriétaire.

– 1999 : Le pigeonnier durement touché par la tempête, menace de tomber en ruine.

– 2003 : Création de l'Association «Le pigeonnier d'Ardenne». Dépôt des Statuts, ayant comme Président J. B. Maurin.

– 2006-2007 : Travaux de restauration, charpente et toiture.

– 2008 : Premières plantations d'arbres de variétés fruitières anciennes, destinées à réhabiliter le site naturel environnant, avec la participation des jeunes écoliers de Moulidars.

- 2012-2013 : Aménagements extérieurs réalisés par les membres actifs : Installation d'une table avec bancs, mise en place de poubelles, création d'une scène pour animations et spectacles, sécurisation à l'entrée du pigeonnier. Installation d'un panneau d'informations à l'entrée du chemin d'accès au site. Première mise en place de boulines en partenariat avec Maisons Paysannes de Charente. Remplacement de l'axe potences sur laquelle s'appuie l'échelle tournante donnant accès aux boulines supérieures.
- 2014 : Positionnement d'une balise GPS pour les courses géolocalisées.

Activités Culturelles «Intérêt collectif»

L'année passée, de nombreuses manifestations se sont déroulées sur le site exceptionnel du Pigeonnier :

Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, les 15 et 16 Juin, avec Marché fermier et Théâtre en soirée avec la troupe «Tamara» de Vibrac, sortie VTT avec St Même les Carrières.

Visite de différentes Associations, Les Vieilles Roues du Pays Rochefortais et Les Marcheurs de Fléac.

Journées Européennes du Patrimoine, le 15 septembre avec la remise de la dotation de 5000 € du Crédit Agricole, dans le cadre de la «Fondation Agir en Charente-Périgord», par le Conseil d'Administration de la Caisse Locale du Crédit Agricole de Hiersac.

Visite du pigeonnier

Le site peut être visité par des touristes ou randonneurs en dehors des manifestations organisées par l'Association.

L'image du Pigeonnier reste la référence patrimoniale de la Commune de Moulidars, ce dont nous sommes très fiers.

Démarches auprès du Conseil d'Administration du Crédit Agricole

Lors du précédent Conseil d'Administration à Hiersac, Messieurs Olivier Clémenceau et Didier Couillebault, ancien Président du Conseil d'Administration, ont proposé à l'Association «Le Pigeonnier d'Ardenne» de constituer un dossier afin de le présenter à la Fondation «Agir en Charente-Périgord».

Messieurs Olivier Clémenceau et Laurent Dubois, l'actuel Président, nous ont épaulé dans la préparation du dossier. Puis, nous avons rencontré le Conseil d'Administration afin de lui soumettre notre projet.

Le dossier était scindé en différentes parties.

- 1) Lettre de motivation du Président et de l'Association.
- 2) Copie du Bail emphytéotique
- 3) Les Statuts
- 4) Bilan financier 2011 et 2012
- 5) Compte-rendu des Assemblées Générales : 2011, 2012, 2013
- 6) Précédents travaux de rénovation réalisés
- 7) Présentation du projet
- 8) Autres partenaires
- 9) Projets futurs
- 10) Devis : 32 € par boulines X 80 = 2560 €, MCCC 7855,33 €
- 11) Proposition de subvention, 80 % de la somme des travaux prévus, soit : 5800 €.

Le Conseil d'Administration était favorable au projet, restait l'acceptation de notre partenaire, le Crédit Agricole.

L'Association «Le Pigeonnier d'Ardenne» remercie tous ses partenaires, adhérents, bienfaiteurs et, en particulier le Crédit Agricole et sa Fondation Agir en Charente Périgord.

La décision de nous accorder une dotation conséquente de 5000 € nous a permis d'entreprendre et d'avancer d'un grand pas dans la rénovation du Pigeonnier.

Nous avons mis en route plusieurs projets d'aménagement afin de valoriser ce patrimoine unique sur Moulidars, grâce à l'obtention de plusieurs subventions : 5000 € par le Crédit Agricole «Fondation Agir en Charente-Périgord», 2000 € par la Région à titre exceptionnel, 100 € par la Commune de Moulidars, 270 € par la Communauté de Communes de Châteauneuf ainsi que les nombreux mécènes dans l'achat de boulines.

Nous nous félicitons d'avoir atteint l'objectif de financement des quatre-vingts boulines.

Le futur, sera de poursuivre leur remplacement et les réintégrer dans leur logement.

Les boulines sont réalisés par M. Bernard Galy, de Cognac, œnologue et potier par passion.

La restauration, de l'axe avec ses potences + l'échelle donnant accès aux boulines supérieures a été réalisée par l'entreprise MCCC de Fléac et l'ensemble réimplanté, le vendredi 18 octobre 2013.

L'Association a privilégié des artisans locaux pour l'exécution des travaux.

Transfert d'Assurance

Bien avant de connaître la décision du Conseil d'Administration, nous avons entrepris la démarche de consulter le Crédit Agricole afin de comparer les différentes clauses de notre d'assurance.

Après avoir étudié les deux contrats, l'Association a opté pour la proposition du Crédit Agricole, qui nous offrait des garanties supérieures à moindre coût.

Activités pour 2014

Assemblée Générale le 7 février, demain soir à 20 h 30

Manifestations avec les écoles, les 14 et 21 Mars : Démonstration de pose de boulines.

Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, les 14 et 15 Juin avec randonnée organisée par les Marcheurs Montliardais

Journées du patrimoine, le 14 Septembre

Eléonore Lepièce, de Saint-Simon, réalisera le poster de l'année

Continuation de la pose de boulines

Plantation d'arbres et végétaux

L'Association « Le pigeonier d'Ardenne » est dorénavant inscrit au programme tookests du Crédit agricole.

Diaporama

Questions diverses